

Monsieur Claude WISELER
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG

Luxembourg, le 17 février 2025

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre du Travail et à Monsieur le Ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme :

« Nous venons d'apprendre - dans le cadre d'une réponse à une question élargie formulée par Monsieur le député Laurent Mosar et adressée récemment à Monsieur le Ministre de l'Économie - que le secteur de l'industrie lourde européenne se trouve actuellement dans une situation très difficile. Ainsi, des parties de l'industrie sidérurgique luxembourgeoise pâtiennent de l'évolution des prix de l'énergie et de la forte concurrence internationale. À en croire des rumeurs, une usine de Arcelor-Mittal, installée à Bissen, éprouverait également de sérieuses difficultés économiques et se verrait obligée de réduire une partie de ses postes de travail.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre du Travail et à Monsieur le Ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme :

- 1. Monsieur le Ministre peut-il confirmer ces informations ?*
- 2. Dans l'affirmative, Monsieur le Ministre a-t-il déjà eu des échanges avec les responsables de l'usine concernée et avec les syndicats ?*
- 3. Faut-il vraiment s'attendre, dans les semaines à venir, à une réduction des effectifs de travailleurs engagés au sein de cette entreprise ? Si tel était le cas, comment le départ éventuel de ces travailleurs pourrait-il être organisé afin de limiter les conséquences sociales d'une telle décision ? »*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.



André BAULER
Député